

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(7\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur Phillipoteaux, 15 février 1864](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Phillipoteaux, 15 février 1864

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[15 février 1864](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Phillipoteaux](#)

Lieu de destinationSedan (Ardennes)

Description

RésuméSur le procès en contrefaçon opposant Corneau frères à Godin. Jean-Baptiste André Godin explique à Philippoteaux qu'il a préféré confier sa défense à un avocat de Charleville plutôt qu'à lui.

NotesDatation : la lettre est datée par erreur du 15 février 1863 au lieu de 1864.

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Consultation juridique](#), [Contrefaçon](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Lieux cités[Charleville-Mézières \(Ardennes\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (7)

Collation1 p. (90r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Genève le 13 février 1863

A Monsieur Philippotiana

Monsieur -

à la proposition que j'ai eu l'honneur de vous adresser le 13 janvier sous mesdits regards par quelques observations qui m'ont engagé à agir dans le des quelles m'indiquant, comment le d'ois d'un arbat à charville, j'ai en effet pu remarquer que le bavin d'aptivations a donner aux des objets en nature, me dirait plus facile à satisfaire avec mon arbat sur les lieux, qu'il ne saurait être entre nous.

Je viens en conséquence Monsieur en vous adressant mes remerciements de votre réponse, vous dire, que je n'ai en aucun autre motif, pour ne pas donner suite à la proposition que je vous avais faite de prêter ma digne, que le conseil que vous m'avez donné m'en donne vous même et que je devais toujours flatter de m'adresser à vous pour parer motif dans des circonstances plus favorables à chacun de nous
 Veuillez agréer Monsieur mes sentiments distingués et la parfaite considération

Godard